



### 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : E-liquide pour cigarette électronique Mahal Abar, 3 mg/ml de nicotine

Nom commercial : E-liquide Bollywood, Mahal Abar 3 mg/ml de nicotine

#### 1.2. Utilisations identifiées et pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Liquide pour la recharge de cigarettes électroniques

Interdit aux mineurs. Déconseillé aux femmes enceintes et aux personnes sujettes à l'hypertension et aux problèmes cardio-vasculaires

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

C Liquide France

ZA du riot des saules. 59554, Tilloy lez cambrai. France

03 27 37 36 57

[contactliquide@gmail.com](mailto:contactliquide@gmail.com)

<http://www.liquide-avap.com/>

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence : INRS : 01 45 42 59 59

### 2. Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange :

Selon règlement CE n°1272/2008 (CLP) :

Nocif en cas d'ingestion, Catégorie 4 (Acute Tox. 4, H302)

Contient Furaneol. Peut déclencher une réaction allergique (EUH208)

#### 2.2. Éléments d'étiquetage :

Selon règlement CE n°1272/2008 (CLP) :

Pictogramme :



Mention d'avertissement : ATTENTION

Composant dangereux déterminant pour l'étiquetage : Nicotine, Furaneol

Mention de danger : H302 Nocif en cas d'ingestion

Étiquetage additionnel : EUH208 Contient Furaneol. Peut déclencher une réaction allergique

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants



# Fiche de Données de Sécurité

Conforme à la réglementation CE n°453/2010

Version n°1

14/11/2018

Page 2 sur 7

## E-liquide Mahal Abar 3 mg/ml de nicotine

P103 Lire l'étiquette avant utilisation

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

P330 Rincer la bouche

P501 Eliminer le contenu/récipient dans la poubelle des déchets ménagers conformément à la réglementation nationale

2.3. Autres dangers : Pas d'informations supplémentaires

### 3. Composition / informations sur les composants

3.1. Substances : Non applicable

3.2. Mélanges

| Nom du produit                | N° CAS    | Pourcentage | Classification CE n°1272/2008   |
|-------------------------------|-----------|-------------|---|
| <b>Propylène glycol USP</b>   | 57-55-6   | 33.5 %      | Non classé  |
| <b>Glycérine végétale USP</b> | 56-81-5   | 57.4 %      | Non classé  |
| <b>Acétate d'isoamyle</b>     | 123-92-2  | < 0.5 %     | Liquide et vapeurs inflammables (Flam. Liq. 3, H226)  |
| <b>D-Limonène</b>             | 5989-27-5 | < 0.05 %    | Liquide et vapeurs inflammables (Flam. Liq. 3, H226)<br>Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires (Asp. Tox. 1, H304)<br>Provoque une irritation cutanée (Skin Irrit. 2, H315)<br>Peut provoquer une allergie cutanée (Skin Sens. 1, H317)<br>Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme (Aquatic Chronic 1, H410) |
| <b>Linalool</b>               | 78-70-6   | < 0.05 %    | Provoque une irritation cutanée (Skin Irrit. 2, H315)<br>Provoque une sévère irritation des yeux (Eye Irrit. 2, H319)   |
| <b>Maltol</b>                 | 118-71-8  | < 0.1 %     | Nocif en cas d'ingestion (Acute Tox. 4, H302)   |
| <b>Methyl anthranilate</b>    | 134-20-3  | < 0.1 %     | Provoque une sévère irritation des yeux (Eye Irrit. 2, H319)  |
| <b>Furaneol</b>               | 3658-77-3 | < 0.1 %     | Provoque une sévère irritation des yeux (Eye Irrit. 2, H319)<br>Peut provoquer une allergie cutanée (Skin Sens. 1A, H317)   |
| <b>Acide citrique</b>         | 77-92-9   | < 0.05 %    | Provoque une sévère irritation des yeux (Eye Irrit. 2, H319)  |



# Fiche de Données de Sécurité

Conforme à la réglementation CE n°453/2010

Version n°1

14/11/2018

Page 3 sur 7

## E-liquide Mahal Abar 3 mg/ml de nicotine

|  |                |              |   |
|--|----------------|--------------|---|
| <b>Propyl butyrate</b>                         | 105-66-8       | < 0.05 %     | Liquide et vapeurs inflammables (Flam. Liq. 3, H226)<br>Provoque une irritation cutanée (Skin Irrit. 2, H315)<br>Provoque une sévère irritation des yeux (Eye Irrit. 2, H319)<br>Peut irriter les voies respiratoires (STOT SE 3, H335) |
| <b>Arôme alimentaire</b>                       | Non applicable | 5 < x < 10 % | Non classé  |
| <b>Arôme alimentaire</b>                       | Non applicable | < 1 %        | Non classé  |
| <b>Vanillin</b>                                | 121-33-5       | < 0.05 %     | Provoque une sévère irritation des yeux (Eye Irrit. 2, H319)  |
| <b>Ethyl maltol</b>                            | 4940-11-8      | < 0.1 %      | Nocif en cas d'ingestion (Acute Tox. 4, H302)   |
| <b>Sucralose</b>                               | 56038-13-2     | < 0.1 %      | Non classé  |
| <b>N,2,3-triméthyl-2-propan-2-ylbutanamide</b> | 51115-67-4     | < 0.5 %      | Nocif en cas d'ingestion (Acute Tox. 4, H302)   |
| <b>Acide benzoïque</b>                         | 65-85-0        | < 0.05 %     | Nocif en cas d'ingestion (Acute Tox. 4, H302)<br>Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves (Skin Corr. 1C, H314)   |
| <b>Colorant alimentaire</b>                    | Non applicable | < 0.05 %     | Non classé  |
| <b>Nicotine USP</b>                            | 54-11-5        | 0.3 %        | Mortel par ingestion, par contact cutané ou par inhalation (Acute Tox. 2, H300+H310+H330)<br>Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme (Aquatic Chronic.2, H411)   |

## 4. Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

- Contact avec la peau : Enlever les vêtements souillés  
Laver abondamment à l'eau les zones touchées et porter une attention particulière là où le produit peut subsister (montre, bijou, chaussure ...)  
Si la zone est étendue ou si des lésions cutanées apparaissent, consulter un médecin
- Contact avec les yeux : Laver abondamment à l'eau claire pendant 10 à 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Retirer les verres de contact. Consulter un ophtalmologiste
- Ingestion : Rincer la bouche à l'eau. Contacter un centre antipoison ou un médecin. Ne jamais faire vomir si la personne est inconsciente
- Inhalation excessive : Respirer de l'air frais. Si les troubles persistent consulter un médecin



## E-liquide Mahal Abar 3 mg/ml de nicotine

---

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Contact avec la peau : Les contacts prolongés ou répétés avec le mélange peuvent provoquer l'apparition de rougeurs ou d'irritations
- Contact avec les yeux : Peut provoquer une irritation légère et temporaire
- Ingestion : Peut provoquer des nausées, des vomissements, des brûlures
- Inhalation : Peut provoquer une irritation des voies respiratoires et des muqueuses nasales, des maux de tête, des vertiges

### 4.3. Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Surveillance des symptômes

## 5. Mesure de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

- Recommandés : Eau pulvérisée ou brouillard d'eau  
Poudre chimique  
Dioxyde de carbone  
Mousse anti-alcool (type ATC)
- Déconseillés : Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les produits de combustion peuvent être toxiques ou irritants. Ils peuvent comprendre : acroléine, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone

### 5.3. Conseils aux pompiers

Classe : Non inflammable. Combustible

Équipement de protection : Protection respiratoire autonome, Combinaison protectrice anti-feu

## 6. Mesure à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection approprié, informations complémentaires section 7/8.  
Éviter que le personnel non nécessaire et non équipé pénètre dans la zone concernée. Attention aux risques de chutes

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir et retenir les fuites avec un matériau absorbant (sable, ...). Éviter toute pénétration dans l'environnement. Éliminer l'absorbant comme un déchet chimique



## E-liquide Mahal Abar 3 mg/ml de nicotine

---

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pomper le produit et recueillir dans un contenant identifié. Absorber le reste ou les petits déversements avec un matériau adapté. Laver ensuite à grande eau la zone. Eliminer les déchets comme des produits chimiques

6.4. Référence à d'autres sections : Voir les sections 8 et 13 pour plus d'informations

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se laver les mains après chaque manipulation. Enlever et laver les vêtements contaminés.  
Manipulation dans un endroit bien ventilé

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver fermé, à l'abri de la lumière dans un endroit frais et ventilé. Conserver hors de portée des enfants et à l'écart de tout produit alimentaire

7.3. Utilisation finale particulière : Pas d'utilisation particulière

## 8. Contrôle de l'exposition / protections individuelles

8.1. Paramètres de contrôle : Pas de données pour le mélange

### 8.2. Contrôle de l'exposition

Ventilation : Maintenir le local bien ventilé

Equipement de protection individuel (EPI) : Porter des lunettes de sécurité, des gants de protection chimique en cas d'exposition prolongée et répétée, un vêtement de protection propre

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : Liquide

Couleur : Rose

Odeur : Caractéristique

Solubilité : Eau et alcool

9.2. Autres informations : Pas d'information supplémentaire



### 10. Stabilité et réactivité

- 10.1. Réactivité : Pas de réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation
- 10.2. Stabilité chimique : Stable selon les conditions définies dans la section 7
- 10.3. Possibilité de réactions dangereuses : Pas de réaction dangereuse connue
- 10.4. Conditions à éviter : Eviter la chaleur, l'exposition à la lumière et aux rayons ultraviolets
- 10.5. Matières incompatibles : Eviter le contact avec les acides forts, les bases fortes et les oxydants forts
- 10.6. Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique peut dégager de l'acroléine, du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone entre autres

### 11. Informations toxicologiques

Pas de données disponibles

### 12. Informations écologiques

Aucune information disponible

### 13. Considérations relatives à l'élimination

- 13.1. Méthode de traitement des déchets : Traiter les flacons comme déchets ménagés

### 14. Informations relatives au transport

- 14.1. Numéro ONU : Non applicable
- 14.2. Nom d'expédition des Nations unies : Non applicable
- 14.3. Classe de danger pour le transport : Non classé
- 14.4. Groupe d'emballage : Non applicable
- 14.5. Danger pour l'environnement : Eviter le déversement dans l'environnement
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : Eloigner des sources de chaleur et de la lumière
- 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC : Non applicable

### 15. Informations réglementaires

- 15.1. Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Conserver dans un récipient étiqueté et pourvu d'une fermeture sécurité enfant



# Fiche de Données de Sécurité

Conforme à la réglementation CE n°453/2010

Version n°1  
14/11/2018  
Page 7 sur 7

E-liquide Mahal Abar 3 mg/ml de nicotine

---

15.2. Evaluation de la sécurité chimique : Le mélange n'a pas été évalué

## 16. Autres informations

Cette fiche de données de sécurité a été établie d'après les informations disponibles au moment de sa rédaction. Des modifications ultérieures peuvent être apportées. Elle a été réalisée d'après une utilisation normale, veuillez prendre toutes les précautions nécessaires en cas d'utilisation spéciale